

Coiffeur — Coiffeuse

Formation en apprentissage 2018 - 2019



Le coiffeur assure différentes tâches destinées à préparer son intervention (shampooing, application de produits, massage capillaire), détermine et effectue des soins et traitements capillaires dans un but d'hygiène et d'esthétique. Il peut également conseiller et aider au choix de coiffures...

Qui peut suivre cette formation en apprentissage ?

Le candidat doit être âgé de 15 ans ...

Conditions d'admission :

Cette formation est destinée aux jeunes qui ont suivi deux années de l'enseignement secondaire (général, technique ou professionnel), et qui désirent apprendre un métier par le biais de l'alternance (travail/école).

Si le jeune n'a pas suivi deux années de l'enseignement secondaire, il pourra tout de même intégrer la formation mais aura l'obligation de suivre des cours préparatoires à l'entrée en apprentissage.



En quoi consiste ces formations ?

Votre apprentissage se fait en parallèle dans une entreprise agréée par l'IFAPME et dans notre Centre de formation.

- **3 ou 4 jours par semaine**, vous apprenez votre **métier** en vous formant sur le terrain au sein d'une entreprise.
- **1 ou 2 jours par semaine**, vous suivez des **cours** dans l'un des Centres de formation IFAPME.



Centre IFAPME de Namur



Centre IFAPME de Wavre

Ton investissement ...

Une formation en alternance demande motivation, travail et dynamisme.



INTERESSE(E) ?

Renseignements :

Centre IFAPME de Namur

Rue Henri Lemaître, 69

5000 Namur

Tél : 081 / 74.32.14

centre.namur@ifapme.be

Centre IFAPME de Wavre

Rue Charles Jaumotte, 7

1300 Wavre

Tél : 010 / 41.95.82

centre.wavre@ifapme.be

Centre IFAPME Namur / Brabant wallon

Coiffeur — Coiffeuse

Comment faire pour signer un contrat d'apprentissage ?

Une fois que l'apprenant s'est décidé pour un métier

1. L'apprenant prend contact avec un référent IFAPME qui fixera un rendez-vous afin de conclure le contrat.
2. Le référent confirmera l'inscription de l'apprenant au Centre de formation.

Renseignements et inscriptions

Sur rendez-vous avec un référent IFAPME :

DELEGUES A LA TUTELLE

BRUXELLES	02 / 370.60.40
CHARLEROI	071 / 27.02.00
DINANT	082 / 21.38.21
HUY	085 / 27.42.42
LIEGE	04 / 229.70.70
ARLON	063 / 22.48.24
LIBRAMONT	061 / 23.95.01
MONS	065 / 39.88.40
NAMUR	081 / 71.60.60
TOURNAI	069 / 45.22.40
VERVIERS	087 / 32.40.40
WAVRE	010 / 42.02.02

Programme des cours

professionnels

Modules en 1ère année
Communiquer avec le client
Shampooiner
Soigner
Colorer
Couper (dames)
Couper (hommes)
Soutenir
Coiffer (dames)
Coiffer (hommes)
Assurer les aspects commerciaux
Pratique complémentaire

Modules en 2ème année
Communiquer avec le client
Shampooiner
Soigner
Colorer
Couper (dames)
Couper (hommes)
Soutenir
Mettre en plis
Coiffer (dames)
Coiffer (hommes)
Raser, tailler barbes
Assurer les aspects commerciaux

Modules en 3ème année
Communiquer avec le client
Shampooiner
Soigner
Colorer
Couper (dames)
Couper (hommes)
Soutenir
Mettre en plis
Coiffer (dames)
Coiffer (hommes)
Raser, tailler barbes
Chignons
Assurer les aspects commerciaux

Les cours de connaissances générales :

- Communication
- Mathématiques
- Droit
- Economie